

L'actu du jour

À quoi sert un ministre de l'Intérieur ?

Gérard Collomb a démissionné mardi de ses fonctions de ministre de l'Intérieur. Dès l'annonce de ce départ, le président de la République a demandé à son Premier ministre de prendre ses fonctions en attendant de trouver un remplaçant. À cette occasion, 1jour1actu te décrit le poste très important qu'occupe celui qu'on surnomme « le premier flic de France ».



Le ministre de l'intérieur annonçait son départ depuis plusieurs mois. Mardi, il a franchi le pas et donné sa démission. Il va reprendre ses fonctions de maire de Lyon.

/ AFP PHOTO / LUDOVIC MARIN

Dès l'annonce du départ de Gérard Collomb, le Premier ministre, à la demande du président de la République, a dû endosser le rôle de ministre de l'Intérieur. Le ministère de l'Intérieur ne peut donc pas rester sans patron. Et c'est normal : c'est l'un des plus importants car il est le garant de notre sécurité et de notre démocratie. **Un nouveau ministre de l'Intérieur** devrait être nommé dans les prochains jours. Mais **trouver la bonne personne n'est pas simple**, tant le poste recouvre de responsabilités.

Le 2e personnage le plus important

Ministre de l'Intérieur : cette appellation énigmatique est moins directement compréhensible que « ministre de la Justice » ou « ministre des Sports ». Et pourtant, dans le gouvernement français, le ministre de l'Intérieur est le

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que le ministre de l'Intérieur, l'un des personnages les plus importants de l'État, a démissionné mardi.

deuxième personnage le plus important, juste après le Premier ministre. « Intérieur » signifie que ce ministre a pour principale mission de **veiller à ce que tout se passe bien à l'intérieur** des frontières du pays.

Le gardien du territoire...

On dit que le ministre de l'Intérieur administre le territoire : il veille à ce que partout, du nord au sud, de l'est à l'ouest, les services publics fonctionnent (la poste, les écoles, les hôpitaux...), que les routes puissent être utilisées, etc. Pour cela, il s'appuie sur des intermédiaires, et notamment **les préfets**, qui sont ses relais dans les départements.

... et de ses frontières

Les équipes du ministre de l'Intérieur attribuent les visas, c'est-à-dire **les autorisations pour pouvoir séjourner en France**. Et si des étrangers habitent ou travaillent illégalement, le ministère de l'Intérieur est en droit de **les renvoyer hors du territoire**.

En revanche, si les étrangers ont tous les papiers nécessaires, alors ce même ministère est chargé de les accueillir et même de leur **attribuer la nationalité française** s'ils en font la demande et si les conditions sont réunies.

Le garant de nos libertés

Le ministre de l'Intérieur nous permet **d'exercer nos libertés**. Ainsi, c'est lui qui **organise les élections**. C'est aussi lui qui veille à ce que chacun puisse pratiquer sa religion, avec notamment un nombre de lieux de culte suffisants.

Le garant de notre sécurité...

Pour faire respecter les lois, il dispose de dizaines de milliers d'hommes, à commencer par environ **140 000 policiers et 98 000 gendarmes**. Dans ces effectifs, on compte ainsi des **agents spécialisés** contre le trafic de drogue, contre les terroristes, contre les fraudeurs... Des spécialistes des techniques scientifiques, des policiers maîtres-chiens, des policiers plongeurs... Sans oublier les agents chargés de faire du renseignement, de l'espionnage et du contre-espionnage.

... et même de la sécurité sur les routes

Le ministre de l'Intérieur doit aussi lutter contre l'insécurité routière. Pour cela, ses services peuvent revoir certains aspects du code de la route, **ils organisent les examens du permis de conduire**, décident de **l'installation de radars** ou lancent des actions pour **mieux former les jeunes aux bons comportements sur les routes...**

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)